

Le 27 07 2020

Marc Livet  
12 rue Pascal  
63000 Clermont Ferrand  
Tel : 06 78 245 246  
Mail : [marclivet@sefrice.fr](mailto:marclivet@sefrice.fr)

Monsieur le commissaire enquêteur  
Mairie de Saint Remy de Maurienne  
73660 Saint Rémy de Maurienne

Objet : remarques sur le dossier d'enquête publique relative à l'aménagement hydroélectrique du ruisseau de Lescherette.

Monsieur le commissaire enquêteur

Je fais suite à nos échanges en date du 22 07 2020 en mairie de Saint Remy de Maurienne.

Vous trouverez ci joint un récapitulatif des différents points que nous avons évoqués. Certains d'entre eux peuvent paraître éloignés du cadre de l'enquête publique, mais n'en demeure pas moins très dépendant et c'est la raison pour laquelle je vous les communique.

J'attire votre attention sur trois points particuliers du dossier que vous avez à instruire :

- L'erreur volontaire ou non de l'estimation de la différence de productible et de tarif, entre les deux projets, donnée par Shema à l'administration qui, ne s'étant pas donné les moyens de les confirmer a fondé son jugement sur des chiffres erronés (cf. Avis de la MRAE) n° 2019-ARA-AP-904).
- Les positions contradictoires de l'administration pour ce qui relève des aspects environnementaux et risques. Les prises d'eau des deux projets en sont l'exemple le plus parlant.
- Les dispositions constructives envisagées par Shema sur des terrains où elle ne dispose que d'un droit de passage historique non modifiable sans l'accord des propriétaires et qui ne peuvent faire l'objet de construction même temporaire.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous auriez besoin et vous prions de croire, Monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

M.Livet

ML